

L'accès au français pour tous : oui, mais comment ?

Une recherche-action où apprenant.e.s et acteur.rice.s de l'apprentissage du français cherchent et agissent ensemble

Depuis les années 1960, en France, les formations linguistiques pour migrants s'inscrivent dans les politiques publiques relevant de la formation professionnelle, de la cohésion sociale, puis de l'immigration et de l'intégration. Ces politiques peuvent être envisagées sous l'angle du développement des droits (droit à la formation tout au long de la vie, droit à la connaissance de la langue du pays d'accueil) et des devoirs, ou du moins des critères (d'employabilité, d'accession au séjour, à la résidence ou à la citoyenneté) auxquels les personnes concernées devraient répondre selon les décideurs, en vue de leur insertion.

Les orientations politiques mentionnées prennent place dans un contexte global, européen et national de plus en plus fréquemment soumis à une logique de marché, comme en attestent notamment les modalités de financement des formations linguistiques, véritables leviers d'application des politiques publiques de formation des adultes et d'« intégration » des étrangers. Ces modalités de financement font dépendre l'allocation des subventions à la conformité des actions au cahier des charges, lequel spécifie les publics, les finalités de la formation (en termes de niveau et de compétences), excluant ainsi certains publics des actions de formation financées par les pouvoirs publics.

Au-delà du caractère sélectif des publics et des finalités de formation, cette logique de marché mène à des formes de normalisation, de standardisation, et de technicisation des dispositifs. Ces derniers s'imposent de plus en plus aux acteurs et actrices associatives, mais aussi (et surtout) aux apprenant.e.s, et ceci sans questionner les projets associatifs et pédagogiques des uns ni les besoins individuels et collectifs des seconds...

Les signataires du manifeste Le Français pour tou-te-s associés à différent.e-s universitaires se demandent comment sont vécues ces transformations par les acteur.rice.s salarié.e-s ou bénévoles, et plus particulièrement, comment sont vécues les politiques linguistiques d'immigration par les premier-ère.s concerné.e.s : les apprenant.e.s. C'est pourquoi nous

souhaitons mener une réflexion commune qui nous mènera à imaginer et mettre en place des pistes de solutions locales et partagées.

Le collectif « Le français pour tous » se mobilise pour un accès à l'apprentissage du français pour toutes et tous sans discriminations. Cela comprend la reconnaissance d'une grande diversité au niveau :

- des publics demandeurs de formation linguistique,
- des projets menant à cette demande,
- des temporalités d'appropriation du français
- des actions associatives de proximité envers les publics
- des personnes engagées dans ces dynamiques formatives
- des enjeux d'éducation, de cohésion et d'émancipation impliquant l'ensemble des acteurs, bénévoles, salariés et apprenants

Tenant compte de ce contexte général et de cette grande diversité, nous proposons donc de nous interroger collectivement à partir de 3 questionnements :

1- Comment et pourquoi apprend-on ?

2- Comment perçoit-on l'accompagnement ?

3- Quelles propositions faisons-nous ensemble ?

1. Comment et pourquoi apprend-on ?

Comment les premiers intéressés font-ils pour apprendre et pour trouver des formations ? Comment apprennent-ils : en cours, individuellement, par le travail, en immersion, ... ? Et, pourquoi apprennent-ils : donnent-ils tous le même sens à leur apprentissage ou leur accompagnement ?

Par ce premier questionnement, nous essaierons de comprendre et de montrer une part de la diversité des parcours et stratégies d'apprentissage des apprenant-e-s. Par parcours et stratégies, nous entendons décrire la diversité des expériences, des situations qui leur permettent d'apprendre et non pas seulement des étapes de formations et de certifications.

Nous essaierons aussi de relever comment ils et elles expriment leurs motivations, leurs besoins.

2. Comment perçoit-on l'accompagnement ?

Comment acteur·rice·s de l'accompagnement et de la formation répondent-ils à ces besoins d'apprentissages ? Quelles perceptions ont les apprenants de l'adéquation des dispositifs existants (parcours, offres d'apprentissage, autres dispositifs...) aux besoins et projets qu'ils expriment ?

Ici il ne s'agira pas de faire un descriptif détaillé de l'ensemble des propositions faites aux apprenant·te·s mais bien d'échanger ensemble sur leur vécu des dispositifs et des propositions d'accompagnement qui leur sont faites. Nous interrogerons aussi quels sens institutions, associations et intervenant·e·s (bénévoles ou salarié·e·s) mettent à leur accompagnement et ainsi quelles postures et choix pédagogiques et politiques sont pris. Au-delà des termes polysémiques et contradictoires (Intégration, Insertion, Emancipation...), nous chercherons à comprendre les divers rapports aux processus en jeu dans la migration, *du point de vue des premiers intéressés*.

3. Quelles propositions faisons-nous ensemble ?

Quels projets pouvons-nous travailler et développer ensemble ? Quels changements de pratiques les apprenant·e·s peuvent-ils apporter aux acteur·rice·s associatif·ve·s ? Comment pouvons-nous nous mobiliser ensemble pour construire une mobilisation durable pour un apprentissage du français ouvert à tou·te·s ?

La logique de recherche-action vise à mettre en mouvement les différentes parties prenantes de la démarche pour valoriser et construire ensemble des solutions alternatives dans lesquelles chacun pourra s'impliquer. Par la réflexion et la mise en œuvre collective de projets, nous chercherons à donner une place plus importante aux premiers concernés et à celles et ceux qui les accompagnent.